

LES CHERCHEURS AU CŒUR DE L'EXPERTISE

Laura Maxim et Gérard Arnold

C.N.R.S. Editions | « Hermès, La Revue »

2015/3 n° 73 | pages 168 à 169

ISSN 0767-9513

ISBN 9782271089052

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2015-3-page-168.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour C.N.R.S. Editions.

© C.N.R.S. Editions. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Les chercheurs au cœur de l'expertise

En situation d'incertitude, l'expertise scientifique peut fournir aux décideurs des arguments leur permettant d'arrêter une position. De ce fait, elle se trouve régulièrement au cœur de l'actualité : organismes génétiquement modifiés, normes environnementales, santé publique, gestion des risques chimiques, etc. Ces controverses autour des questions de santé ou d'environnement posent la question des rapports tendus entre science académique et expertise.

Deux logiques différentes

Constater que ces deux activités révèlent chacune d'une logique qui lui est propre peut paraître paradoxal : l'expertise scientifique ne tire-t-elle pas sa légitimité de celle de la science ? Mais si effectivement les experts sont le plus souvent des scientifiques, leur travail obéit à des règles différentes. En situation d'expertise, les chercheurs produisent de la connaissance scientifique pour un public plus large que celui de leur communauté de recherche : ils interagissent avec des acteurs des mondes économique, politique, militant, dont les objectifs diffèrent des leurs. Inévitablement, les logiques de l'usage de la connaissance influencent son processus de production, sa nature et son impact dans la société.

Selon un schéma idéal et mécanique, la connaissance scientifique – fondée sur la compétence de l'expert et son objectivité – doit servir de base à une décision rationnelle. Or, on sait que cette séquence où les responsabilités seraient clairement définies et distribuées entre producteurs de connaissances et décideurs ne correspond pas à la réalité (Collins et Evans, 2007). Qu'il le veuille ou non, l'expert ne se situe pas en dehors du

processus de décision, il en est partie prenante. Pour les chercheurs en situation d'expertise, ce rapport plus ou moins direct au processus décisionnel investit leurs connaissances d'un statut sociopolitique différent de celui de la science académique.

Entre la logique scientifique académique et la logique de l'expertise il existe des différences fondamentales, qui ont été précisés par Philippe Roqueplo (1996).

– Une différence de temporalité. Alors que la recherche vise à augmenter progressivement, suivant un rythme souvent lent, le stock de connaissances, l'expertise se fait sur le temps court (plusieurs semaines ou quelques mois). D'ailleurs, la durée accordée à une expertise n'est généralement pas entre les mains des chercheurs, mais des instances qui la demandent.

– Une différence de finalité. Alors que la recherche fondamentale développe de nouvelles connaissances scientifiques et technologiques, l'expertise exploite les connaissances existantes pour répondre à une question décisionnelle d'ordre pratique. Le stock de connaissances peut d'ailleurs s'avérer insuffisant, et l'expertise peut alors déboucher vers des recommandations de nouvelles recherches.

Ainsi, les chercheurs doivent interagir avec des acteurs dont les objectifs diffèrent des leurs dans l'utilisation de la connaissance scientifique. Il ne s'agit plus seulement d'« étudier, finaliser et publier », comme disait Benjamin Franklin, mais de faire des choix – certes, de nature technique – mais qui sont tout autant de décisions à implications pratiques et finalement politiques, et qui affecteront la vie de nombreuses personnes, parfois des millions.

La question des conflits d'intérêts

Mais comment les chercheurs académiques ont-ils répondu à la demande d'expertise qui leur a été faite? Comment les chercheurs deviennent-ils des experts?

Un précédent volume d'*Hermès*, « Les chercheurs au cœur de l'expertise » (2012), a illustré les relations entre recherche académique et expertise scientifique et a cherché à éclairer quelques zones d'ombre. Dans quelle mesure les chercheurs peuvent modérer la demande d'expertise pour l'accorder à leurs propres pratiques? Voient-ils leur activité de recherche transformée par ce contexte différent? Comment les chercheurs s'adaptent-ils aux conditions inhérentes à l'activité d'expertise, notamment le travail de groupe, les contraintes temporelles, l'interaction avec de multiples disciplines et compétences, le cadrage institutionnel des questions posées et les règles spécifiques d'écriture des structures demandées? Quel est le rôle relatif du demandeur d'expertise (souvent des structures gouvernementales, notamment des agences sanitaires) et de l'expert dans le cadrage des procédures de travail? Plus précisément, comment le demandeur d'expertise sélectionne-t-il les experts?

Par ailleurs, le volume s'est intéressé aux processus alternatifs de production de connaissances qui sont mobilisés par les acteurs. Car en plus des scientifiques, d'autres acteurs, industriels, journalistes ou acteurs associatifs interviennent très souvent dans le processus d'expertise. Ainsi, l'ouverture de l'expertise aux parties prenantes (à savoir, l'ensemble des acteurs qui expriment un intérêt par rapport au sujet de l'expertise) est aujourd'hui pratiquée à plusieurs degrés, avec des procédures différentes d'une situation à l'autre.

Mais au-delà de la participation comme passage obligé, et quelque part comme règle de bienséance institutionnelle qu'il convient de respecter, quelle est la vraie place de la société civile dans des processus d'expertise? Comment sont gérés les déséquilibres entre l'accès différent aux ressources des divers acteurs, notamment industries et société civile, qui conduisent inévitablement à des capacités différentes d'intervention dans le processus politique?

En fil rouge, c'est la question brûlante des conflits d'intérêts qui a traversé l'ensemble de ce volume.

Laura Maxim
Gérard Arnold
ISCC

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

COLLINS, H. et EVANS, R., *Rethinking Expertise*, Chicago, The University of Chicago Press, 2007.

Hermès, dossier « Les chercheurs au cœur de l'expertise » (sous la dir. de MAXIM, L. et ARNOLD, G.), n° 64, 2012.

ROQUEPLO, P., *Entre savoir et décision, l'expertise scientifique*, Paris, INRA, 1996.